

## **Conseil municipal du 12 janvier 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 06 janvier 2018, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis en mairie le 12 janvier 2018 à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches Maire.

Sont présents : M, Philippe d'Anterroches, Bruno Robin, Pascal Poullain, Sandrine Barbier, Serge Lehéricey, Maïté Aline, Cécile Guérin, Marc Denquin, Rémi De Saint Jores lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : Thierry Legraverend, Christophe Mauger de Varennes,

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M Marc Denquin est désigné pour remplir cette fonction

### **Ordre du jour :**

Approbation et signature de compte rendu de la dernière séance, désignation d'un secrétaire, urbanisme, compte rendu réunion avec les maires d'Orval et Contrières, circulation chemins ruraux Vallée sous le Val, convocation commission cimetièrre, acceptation participation association LAPS à la restauration des statues de l'église, vente d'herbe parcelle communale B 565, compte rendu réunions et commissions, distribution bulletin municipal, cérémonie des vœux, questions diverses.

Le conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

### **Circulation des véhicules dans les chemins ruraux**

M le Maire invite les habitants du village de la Hervurie, présents à la réunion, à faire part de leurs doléances. Ils expriment le mécontentement des résidents du secteur de la Hervurie devant les passages récurrents dans les chemins ruraux de quads et motos qui dégradent les voies et créent des nuisances sonores pour tout le voisinage. Le conseil municipal décide l'interdiction de tous les chemins concernés à ces véhicules et la prise d'un arrêté municipal avec la pose de panneaux signalant cette réglementation. La commission voirie se déplacera pour déterminer les voies concernées ainsi que le nombre et les emplacements des panneaux à poser.

### **Urbanisme**

Le conseil prend connaissance de la déclaration préalable de travaux de M Jalabert pour le remplacement des menuiseries et la création de fenêtres de toit sur une habitation située à la Véronnerie et m'émet pas d'observations.

### **Travaux d'aménagement chemin de la Lande de Saussey**

Une rencontre a eu lieu avec les maires des communes limitrophes concernées par la remise en état d'un chemin rural (Orval, Contrières et Saussey). Un accord a été trouvé pour demander un devis pour ces travaux, chaque commune prenant en charge le linéaire qui la concerne. Mais il a été constaté qu'une intervention a été réalisée après la réunion, et qu'un devis a été demandé par la communauté de communes. Cette voie n'étant pas communautaire, les services techniques de CMB seront contactés pour éclaircir la situation.

### **Travaux voirie 2018**

Des devis sont en cours pour la réalisation des travaux prévus lors de la dernière réunion de conseil municipal. (débernage, création de ruisseau, curage, pose d'enrobé, point à temps).

### **Commission voirie communautaire**

M Robin fait part du compte rendu de la commission voirie communautaire. La continuité des chemins de randonnées qui empruntent à la fois des chemins de terre et des voies goudronnées a été soulevée pour une meilleure organisation des travaux d'épavage.

### **Commission cimetière**

La commission cimetière se réunira le 17 février 2017.

### **Stationnement rue du Stade.**

Le stationnement sera interdit sur une partie de la rue du Stade afin d'assurer la libre circulation des véhicules. M. le Maire est chargé de prendre l'arrêté correspondant et de faire réaliser la pose des panneaux.

### **Vente d'herbe**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de donner son accord à la vente de l'herbe de la parcelle communale cadastrée section B N° 565 à M Daniel RIVEY domiciliée N°16 rue Romaine à St Pierre de Coutances pour un montant de 55€ pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à émettre le titre correspondant.

### **Compte rendu réunions**

M le maire informe le conseil des réunions auxquelles il a participé : Coutances Tourisme, séminaire de CMB à St Sauveur Lendelin, conseil communautaire.

### **Information sur le haut débit**

M. le maire informe le conseil de la proposition de la société Ozone d'organiser une réunion d'information sur le haut débit, le conseil émet un avis favorable. Un contact sera pris pour arrêter une date.

### **Travaux église**

L'architecte chargé du dossier a averti que les travaux de dérivation de l'eau qui s'infiltré dans le clocher seront réalisés prochainement.

**Vente de bois**

Les personnes intéressées par la coupe du bois situé dans un chemin des Landes peuvent faire une offre de prix en mairie avant le 07 février.

**Bulletin municipal**

Le bulletin municipal 2018 est paru et a été distribué dans les boîtes aux lettres.

Philippe d'Anterroches

Bruno Robin

Thierry Legraverend  
*Absent excusé*

Pascal Poullain

Sandrine Barbier

Serge Lehericey

Marc Denquin

Christophe Mauger de Varennes  
*Absent excusé*

Rémi De Saint Jores

Aline Maité

Guérin Cécile